



Séance du conseil d'administration du Cnous
Du 5 juillet 2018

Délibération CA-2018-07-05-1

relative à l'adoption du relevé de décision
du Conseil d'administration du 12 mars 2018

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNOUS

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous adopté le 27 mars 1997 et modifié le 9 juillet 2010
et le 24 novembre 2016,
Vu le projet de relevé de décisions soumis au Conseil d'administration,*

- **Point de l'ordre du jour**

1 PV et Relevé de décision du Conseil d'administration du Cnous du 28 novembre 2017

- **Entendu l'exposé de Madame Dominique MARCHAND, Présidente du Cnous,**

- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Approbation du relevé de décision du Conseil d'administration du 12 mars 2018

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29

Quorum : 10

Nombre de membres participant à la délibération : 15

Nombre de procurations : 12

Abstentions : 0

Pour : 27

Contre : 0

Fait à Vanves, le 24 juillet 2018


Dominique MARCHAND

Pièce jointe : - Relevé de décision du Conseil d'administration du Cnous du 12 mars 2018

Délibération transmise au Ministre chargé de l'enseignement supérieur le

Délibération publiée sur le site internet du cnous le

25 071 8